



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

N° Spécial

31 août 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCPAT du 29 Août 2018

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL	Page
DCPPAT N° 2018-134	16.08.2018	Avis d'arrêté préfectoral DCPAT n° 2018-134 du 16 août 2018 portant liquidation complète de l'astreinte imposée à la société OIL FRANCE par arrêté préfectoral DRE n° 2017-227 du 12 octobre 2017 pour le non respect de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 2017-73 du 22 mars 2017, concernant l'ancienne station-service qu'elle a exploitée 210 Rue Adolphe Pajeaud à Antony	1

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL

Avis d'arrêté préfectoral DCPPAT n° 2018-134 du 16 août 2018 portant liquidation complète de l'astreinte imposée à la société OIL FRANCE par arrêté préfectoral DRE n° 2017-227 du 12 octobre 2017 pour le non respect de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 2017-73 du 22 mars 2017, concernant l'ancienne station-service qu'elle a exploitée 210 Rue Adolphe Pajeaud à Antony.

Par arrêté DCPPAT n° 2018-134 du 16 août 2018, le préfet des Hauts-de-Seine a liquidé totalement l'astreinte imposée à la société OIL FRANCE par arrêté préfectoral DCPPAT n° 2017-227 du 12 octobre 2017 pour le non respect de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 2017-73 du 22 mars 2017, concernant l'ancienne station-service qu'elle a exploitée 210 Rue Adolphe Pajeaud à Antony.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la préfecture des Hauts de Seine – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la mairie d'Antony, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>